



Concours d'entrée en 4^e année et en Année Préparatoire Intégrée (API)

2024 – 2025



Entrée en 4^e année

Peuvent candidater :

Les étudiant(e)s qui peuvent attester, à la rentrée universitaire, d'au moins **180 ECTS**, et issus d'une **licence universitaire** (ou équivalent en France ou à l'étranger) ou des **Classes Préparatoires** suivantes :

- **D1 et D2** (+ licence)
- **B/L et ECG** (*uniquement pour la spécialité « Management, Économie, Finance »*)

Les étudiant(e)s qui ne pourront pas justifier d'une expérience académique ou professionnelle préalable d'au moins 4 mois à l'international auront l'obligation d'effectuer un stage à l'étranger pendant leur 4^e année. À défaut, ils et elles devront obligatoirement prendre une année de césure entre leur 4^e et 5^e année pour la réaliser.

La 4^e année est une année de spécialisation dans l'un des domaines suivants :

- **Droit et Action publique**
- **Culture et Communication**
- **Europe et International**
- **Management, Économie, Finance**

Entrée en Année Préparatoire Intégrée (API)

Peuvent candidater :

Les étudiant(e)s qui ont obtenu avant la rentrée universitaire 2025, dans les Classes Préparatoires suivantes :

- **120 ECTS : D1 ou D2**
- **120 ou 180 ECTS : prépa A/L, ECG et B/L, prépas scientifiques**

Les étudiant(e)s issus d'**écoles de commerce** ou d'**écoles d'ingénieurs** qui peuvent justifier à la rentrée universitaire d'au moins **180 ECTS**.

L'API est une année de préparation à l'entrée en 4^e année.



- **L'objectif du premier semestre** est de compléter le profil de l'étudiant(e) en sciences humaines et sociales.
- **L'objectif du second semestre** est d'acquérir une expérience internationale dans le cadre d'une mobilité universitaire ou d'un stage d'au moins 4 mois.

Tableau récapitulatif des conditions de candidature au concours d'entrée en 4A et API

Dans quelle année d'étude pouvez-vous candidater ?			
Formation (ECTS et diplômes acquis à la rentrée 2025)	API	4A Toutes spécialités	4A Spécialité « Management, Économie, Finance » uniquement
Diplôme de Licence ou Equivalence		x	
CPGE ECG 180 ECTS	x		x
CPGE B/L 180 ECTS	x		x
CPGE B/L 120 ECTS	x		
CPGE A/L 120 ECTS	x		
CPGE A/L 180 ECTS	x		
CPGE ECG 120 ECTS	x		
CPGE D1 120 ECTS	x		
CPGE D2 120 ECTS	x		
CPGE D1 180 ECTS + Licence		x	
CPGE D2 180 ECTS + Licence		x	
Prépa Scientifique 120 ou 180 ECTS	x		
Ecole de commerce 180 ECTS	x		
Ecole d'ingénieurs 180 ECTS	x		

INFOS

La procédure de mutualisation entre IEP pour la 5A n'est pas ouverte aux étudiants entrés en API ou directement en 4^e année du diplôme Sciences Po Saint-Germain-en-Laye.

Comment candidater

Pour obtenir leur dossier, les candidats doivent s'acquitter des frais de candidature via le lien suivant :

<https://labo.u-cergy.fr/~spconcours>

- Tarif boursier : 60€
- Tarif non-boursier : 100€

Les candidats reçoivent ensuite un mail leur donnant accès au dossier de candidature à renseigner en ligne.

Calendrier prévisionnel du concours

Ouverture de la plateforme de candidature :

6 janvier 2025 à 10h

Clôture des candidatures :

24 mars 2025 à 12h

Les dossiers déjà créés pourront être complétés et finalisés jusqu'à 23h59 le même jour.

Résultats d'admissibilité :

mi-mai 2025

Entretiens d'admission :

semaine du 2 au 6 juin 2025

Les oraux d'admission se dérouleront en distanciel

Résultats d'admission :

mi-juin 2025

Contacts et site dédié



Pôle Admissions et Formation

concours4a@sciencespo-saintgermain.fr
01 30 87 47 07

Accéder à notre site dédié
4^e Année / Année Préparatoire Intégrée



5, rue Pasteur, 78100 Saint-Germain-en-Laye

www.sciencespo-saintgermainenlaye.fr